

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS5686

présenté par

Mme Petex-Levet, M. Bazin, M. Neuder, Mme Louwagie, M. Di Filippo, M. Descoeur,
M. Forissier et M. Dubois

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.